



23 janvier 2019 - Courrier de Jean-Jacques LOZACH, Président du
Groupe Ruralités du Sénat, aux membres du Groupe



**JEAN-JACQUES
LOZACH**

SÉNATEUR
DE LA CREUSE

PRÉSIDENT DU
GROUPE RURALITÉS
DU SÉNAT

VICE-PRÉSIDENT
DE LA DÉLÉGATION
SÉNATORIALE À
LA PROSPECTIVE

ANCIEN PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA CREUSE

CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL
DE BOURGANEUF

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Bourganeuf, le 23 janvier 2019

Chers-ères collègues,

Vous êtes plus de soixante-dix parlementaires à avoir adhéré au groupe Ruralités du Sénat et nous vous en remercions très chaleureusement. Nous demeurons, bien sûr, attentifs et favorables à toute nouvelle demande d'adhésion.

Enrichis de la diversité de nos parcours et sensibilités politiques, nous entendons fonctionner comme un espace d'alerte, de discussions et de propositions législatives concrètes pour nos territoires.

Lors de notre réunion du Bureau de décembre dernier a été décidé d'organiser notre travail en lien direct avec l'agenda sénatorial, en étant particulièrement attentifs aux textes à fort impact territorial et aux répercussions sur le fonctionnement des collectivités locales. Nous souhaitons également associer aux réunions du groupe, et de façon régulière, des intervenants extérieurs, sous forme d'auditions.

L'efficacité et la légitimité de notre groupe s'appuieront essentiellement sur votre expertise et sur ce que chacun de vous sera en mesure d'apporter.

Il nous paraît important d'avoir des membres animateurs pour chacun des textes envisagés. Ainsi lançons-nous un premier appel à candidatures concernant la loi d'orientation sur les mobilités (LOM), essentielle pour les « trains d'aménagement du territoire ». Il en est de même concernant le PjL pour la transformation du système de santé, la réforme de la fiscalité locale, la réforme de l'État et des services publics. Ces référents seraient associés aux réunions du Bureau.

Restant à votre disposition pour échanger plus en détails, je vous prie d'agréer, chers-ères collègues, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Jacques LOZACH, Président

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 2 RUE ZIZIM - 23400 BOURGANEUF
TEL 05 55 64 14 19 - jjlozach@jjlozach.fr www.jjlozach.fr